

Marie Content, Associée, PDGB

JEUDEI 12 FÉVRIER 2015 09:25 LE MONDE DU DROIT



J'aime Partager { 1

Tweeter { 0



Marie Content qui vient d'être nommée associée chez PDGB, répond aux questions du Monde du Droit.

Pourquoi avez-vous décidé de rejoindre PDGB ?

PDGB est un cabinet pluridisciplinaire en plein développement. Le cabinet souhaitait renforcer son activité en droit social. J'ai rejoint le cabinet dans ce contexte, devenant la 3ème associée du département qui compte désormais 8 avocats. Cela va me permettre d'accompagner mes clients de manière transversale dans leurs problématiques quotidiennes de ressources humaines.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

Après avoir obtenu un DEA de droit social à Paris II, j'ai débuté en 2001 comme élève avocat au sein du département droit social de CMS Bureau Francis Lefebvre. J'y ai passé 14 ans pendant lesquels j'ai obtenu la spécialisation en droit social et acquis une grande expérience dans le suivi au quotidien, tant en conseil qu'en contentieux, d'une clientèle très variée.

Qui a le plus influencé votre carrière ?

CMS Bureau Francis Lefebvre est une très belle « école » de formation. Je dois ainsi beaucoup aux différents associés du département droit social auprès de qui j'ai eu l'occasion de travailler.

Quel est votre meilleur souvenir dans votre carrière ?

J'ai apprécié chaque dossier qui m'a été confié et l'accompagnement du client est ce qui me motive dans mon métier d'avocat. J'ai également en mémoire plusieurs plaidoiries réussies dans des contextes parfois difficiles de restructuration qui constituent aujourd'hui de bons souvenirs.

Quels sont vos domaines de compétences ?

J'interviens dans tous les domaines du droit social, tant en conseil qu'en contentieux. Au cours de ma carrière, j'ai pu intervenir sur des dossiers très différents qui m'ont permis d'acquérir des expertises dans des domaines aussi variés que les aspects sociaux des transferts d'activité ou les problématiques de santé au travail comme le harcèlement, les risques psychosociaux, les AT/MP, etc.

Quelles sont, selon vous, les actualités marquantes de ces dernières semaines dans ces secteurs d'activité ?

Les Conseils de Prud'hommes sont actuellement en grève pour protester contre les dispositions de la Loi Macron qui les concernent. Il est vrai que de cette loi prévoit une importante réforme de la justice prud'homale.

Qui conseillez-vous ?

J'ai comme clients aussi bien des grands groupes que des petites entreprises, dans des secteurs d'activités très variés. En parallèle, je consacre une part significative de mon activité au secteur de la distribution concerné par une application judiciaire du droit du travail à des relations purement commerciales. Plus spécifiquement, je conseille également des sociétés de l'audiovisuel notamment dans la gestion des problématiques liées aux intermittents du spectacle.

Quels sont vos objectifs pour ce cabinet ?

Mon arrivée chez PDGB s'intègre dans une politique de développement global du cabinet. Je suis ravie de rejoindre un cabinet dynamique et de participer au développement de l'activité en droit social, notamment de façon transversale avec le département commercial et celui de droit des sociétés.

Propos recueillis par Arnaud Dumourier

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

